Chapitre 93

ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES

Notes.

- 1. Le présent Chapitre ne comprend pas :
 - a) les amorces et capsules fulminantes, les détonateurs, les fusées éclairantes ou paragrêles et autres articles du Chapitre 36;
 - b) les parties et fournitures d'emploi général, au sens de la Note 2 de la Section XV, en métaux communs (Section XV), et les articles similaires en matières plastiques (Chapitre 39);
 - c) les chars de combat et automobiles blindées (n° 87.10);
 - d) les lunettes de visée et autres dispositifs optiques, sauf le cas où ils sont montés sur les armes, ou non montés mais présentés avec les armes auxquelles ils sont destinés (Chapitre 90);
 - e) les arbalètes, arcs et flèches pour le tir, les armes mouchetées pour salles d'escrime et les armes ayant le caractère de jouets (Chapitre 95);
 - f) les armes et munitions ayant le caractère d'objets de collection ou d'antiquité (n°s 97.05 ou 97.06).
- 2. Au sens du nº 93.06, l'expression parties ne couvre pas les appareils de radio ou de radar du nº 85.26.

Numéro tarifaire SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
93.01	Armes de guerre, autres que les revolvers, pistolets et armes blanches.			
9301.10	-Pièces d'artillerie (canons, obusiers et mortiers, par exemple)			
9301.10.10 00	Canons	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9301.10.90 00	Autres	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9301.20.00 00	-Tubes lance-missiles; lance-flammes; lance-grenades; lance-torpilles et lanceurs similaires	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9301.90	-Autres			
9301.90.10	Fusils		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
10	Fusils et carabines comportant au moins un canon lisse, entièrement automatiques	NMB		
	Autres fusils et carabines :	NIND		
	À culasse	NMB		
	Semi-automatiques	NMB NMB		
	Autres	NMB		
30	Mitrailleuses	NMB		
	Mitraillettes:			
	Entièrement automatiques	NMB		
	Autres	NMB NMB		
9301.90.90 00		NMB	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
9302.00.00	Revolvers et pistolets, autres que ceux des n ^{os} 93.03 ou 93.04.		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
	0Revolvers	NMB		
	21Semi-automatiques	NMB		
	29 Autres	NMB NMB		
93.03	Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (fusils et carabines de chasse, armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, pistolets et revolvers pour le tir à blanc, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, par exemple).			
9303.10.00 (00 -Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon	NMB	3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9303.20	-Autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif comportant au moins un canon lisse			
9303.20.10 (00Fusils de chasse à coulisse	NMB	3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9303.20.90	Autres		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
	Fusils et carabines, à canon simple :			,
	1Semi-automatiques	NMB		
	9 Autres	NMB NMB		
9303.30	-Autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif	TAINE		
9303.30.10 (00 Carabines de calibre .22 à percussion périphérique et culasse mobile ou carabines de calibre .22 à percussion périphérique et semi-automatiques, sauf les carabines de tir à la cible	NMB	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr. TAU: 6 % TNZ: 6 %

Numéro tarifaire	ss	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
9303.30.90		Autres Carabines à percussion centrale :		3,5 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
		À culasse à répétition	NMB		
		Semi-automatiques Autres	NMB NMB		
		Autres			
9303.90		-Autres			
9303.90.10	00 ·	 Appareils pour la destruction des bêtes de proie par la décharge de cartouches chargées d'éléments toxiques; Appareils explosifs automatiques pour épouvanter les oiseaux 	NMB	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9303.90.90	00 ·	Autres	NMB	3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9304.00		Autres armes (fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, matraques, par exemple), à l'exclusion de celles du n ^o 93.07.			
9304.00.10) .	Fusils et pistolets, à ressort ou à gaz		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
		Fusils	NMB NMB		
9304.00.90) .	Autres		7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
		Fusils à air comprimé Autres	NMB NMB		
93.05	١	Parties et accessoires des articles des n ^{os} 93.01 à 93.04.			

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
9305.10.00	-De revolvers ou pistolets		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
10)Mécanismes de mise à feu	-		
20) Carcasses	-		
) Canons			
40)Pistons, tenons de verrouillage et amortisseurs à gaz	-		
) Chargeurs et leurs parties			
) Silencieux (dispositifs amortisseurs du bruit de la détonation) et leurs			
	parties	-		
70)Crosses, plaquettes de crosse et plaques de couche			
) Coulisses pour les pistolets et barillets pour les revolvers			
) Autres			
30	5 Add 65			
9305.20	-De fusils ou carabines du no 93.03			
9305.20.10 00)Canons lisses	-	2 %	TAU, TNZ, TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9305.20.20	 Accessoires devant servir dans les carabines de calibre .22 à percussion périphérique et culasse mobile ou dans les carabines de calibre .22 à percussion périphérique et semi-automatiques, à l'exclusion des accessoires des carabines de tir à la cible; Parties 		En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA,
				TPTGP : En fr.
) Mécanismes de mise à feu			
) Carcasses			
) Canons de carabine			
)Pistons, tenons de verrouillage et amortisseurs à gaz			
)Chargeurs et leurs parties	-		
60)Silencieux (dispositifs amortisseurs du bruit de la détonation) et leurs			
	parties	-		
)Dispositifs anti-lueur et leurs parties	-		
80)Culasses, verrous (platines) et boîtes de culasse	-		
90) Autres	-		
9305.20.90	Autres		7,5 %	TPAC, TPMD, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR,
er.	Citangia vy (diano citifa amo vica a ura du hvuit de la détanation) et la ura			TCUE, TUA, TPTGP: En fr. TPG: 5%
60) Silencieux (dispositifs amortisseurs du bruit de la détonation) et leurs	_		
70	parties			
)Dispositifs anti-lueur et leurs parties			
90) 	-		
	-Autres :			

Numéro tarifaire	ss	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
9305.91.00		Des armes de guerre du n ^o 93.01		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
		De mitrailleuses, de mitraillettes, de fusils ou de carabines :			
		Mécanismes de mise à feu	-		
		Carcasses Canons	-		
		Chargeurs et leurs parties			
		Silencieux (dispositifs amortisseurs du bruit de la détonation) et leurs parties			
	17	Dispositifs anti-lueur et leurs parties			
		Culasses, verrous (platines) et boîtes de culasse			
		Autres	-		
	90	Autres	-		
9305.99		Autres			
9305.99.10	00	 Parties des appareils pour la destruction des bêtes de proie par la décharge de cartouches chargées d'éléments toxiques; Parties des appareils explosifs automatiques pour épouvanter les oiseaux 	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9305.99.90	00	Autres	-	3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
93.06		Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches.			
		-Cartouches pour fusils ou carabines à canon lisse et leurs parties; plombs pour carabines à air comprimé :			
9306.21.00	00	Cartouches	-	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
9306.29.00	00	Autres	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.

Numéro tarifaire SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
9306.30	-Autres cartouches et leurs parties			
9306.30.10 00	Cartouches chargées d'éléments toxiques pour appareils pour la destruction des bêtes de proie; Cartouches de démarrage et leur parties, pour moteurs diesel ou semi-diesel; Cartouches à deux coups destinées à servir comme épouvantails	-	En fr.	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
	Autres		7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
	À percussion centrale	-		
	Autres	-		
30				
9306.90	-Autres			
9306.90.10	Parties des bombes, grenades, torpilles, mines, missiles et munitions de guerre similaires		3,5 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
10 -	De missiles guidés	-		
20	De bombes, grenades, torpilles, mines, autres missiles et munitions de guerre similaires	-		
9306.90.90	Autres		7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.
	Missiles guidés	NMB		
30 -	Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles et munitions de guerre			
90 -	similaires; Autres munitions et projectiles	-		
9307.00.00 00	Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux.	-	7 %	TPAC, TPMD, TPG, TÉU, TMX, TACI, TC, TCR, TI, TN, TSL, TP, TCOL, TJ, TPA, THN, TKR, TCUE, TUA, TPTGP: En fr.